

Sommaire de l'évaluation des programmes d'aide internationale au Pérou, 2013-2014 à 2018-2019



La Direction de l'évaluation de l'aide internationale d'Affaires mondiales Canada a procédé à une évaluation des programmes de développement du Canada au Pérou pour la période allant de 2013-2014 à 2018-2019. L'objectif de cette évaluation était d'éclairer la prise de décisions, de favoriser l'apprentissage et d'améliorer la programmation canadienne. Les questions couvertes par l'évaluation ont porté, entre autres, sur l'efficacité, l'égalité des genres et la durabilité, la réactivité vis-à-vis un pays à revenu intermédiaire, et la cohérence.

CONSTATS PRINCIPAUX

La coopération du développement du Canada au Pérou a été reconnue pour sa contribution importante à la décentralisation, au renforcement des institutions et à la gouvernance inclusive. De nouvelles approches en coopération ont été mises de l'avant, alors que l'assistance technique canadienne était perçue comme une aide stratégique de grande qualité et axée sur la valeur. Le fait d'avoir une politique d'aide internationale féministe a rehaussé la notoriété du Canada et sa contribution à l'égalité des genres et au renforcement du pouvoir des femmes.

Dans le secteur de l'éducation, le soutien spécialisé et à long-terme du Canada a contribué à des améliorations durables des résultats éducationnels. La programmation en éducation a évolué pour refléter les priorités changeantes du Pérou et du Canada, tout en bâtissant sur les succès des projets antérieurs. La programmation en gouvernance a fourni un soutien institutionnel stratégique et une assistance technique qui ont aidé à établir et à renforcer le Bureau de l'ombudsman du Pérou.

Dans le secteur de la croissance économique durable, la programmation visant à diversifier les possibilités économiques pour les populations rurales a favorisé la promotion et l'adoption de modèles coopératifs au Pérou. Au début de la période évaluée, il subsistait d'importants programmes pour appuyer le développement durable du secteur extractif péruvien qui ont contribué aux progrès enregistrés dans des domaines comme la prévention des conflits, la gestion environnementale ainsi que la transparence et l'efficacité dans l'utilisation des revenus découlant des activités minières. Toutefois, des problèmes de conception et de mise en œuvre ont limité l'efficacité de certains projets.

Dans l'ensemble, la coopération canadienne a bien cadré avec les priorités péruviennes. La coopération au développement a continué à exercer un rôle significatif en vue de faire progresser les relations bilatérales, particulièrement au moment où d'autres donateurs se retiraient du Pérou. Toutefois, il y a eu des défis au chapitre de la communication de l'ensemble du programme de coopération du Canada. Les projets de coopération au développement à moyen terme avec le Pérou manquaient de clarté et ne comportaient pas de consultations. À l'interne, il y a eu peu d'orientations sur les priorités et les méthodes de travail à privilégier dans les pays à revenu intermédiaire. Des occasions ont été cernées afin de faire évoluer le rôle de la coopération dans le cadre de la relation bilatérale générale du Canada avec le Pérou.

RECOMMANDATIONS

1. Afin de s'adapter aux besoins précis du Pérou, un pays à revenu intermédiaire, le Programme de développement pour le Pérou (NDP) devrait axer les initiatives découlant de politiques et de programmes sur le renforcement des capacités des partenaires gouvernementaux et de la société civile à tous les échelons.
2. Mettre en œuvre l'approche ministérielle pour l'élaboration de stratégies globales par pays en tirant profit du processus Strategia et établir un processus pour leur publication. Une stratégie globale par pays pour guider la coopération au développement avec le Pérou devrait être élaborée.
3. La Direction de la coordination de la politique d'aide internationale (PVP) devrait fournir des orientations stratégiques relatives à l'aide internationale au Pérou, un pays à revenu intermédiaire, axées sur des partenariats productifs pour la transition.
4. La Direction des opérations d'aide internationale (DPD) devrait fournir des orientations d'ordre opérationnel sur les programmes d'aide internationale au Pérou, un pays à revenu intermédiaire, axées sur des partenariats productifs pour la transition.

